

Le groupe RATP remporte trois nouveaux lots du réseau de bus de Paris et petite couronne.

Jeudi 10 juillet 2025

Le groupe RATP, à travers sa filiale RATP Cap Île-de-France, est fière de remporter les lots 41 « Défense Saint-Cloud », 43 « Plaine Commune » et 46 « Pompadour » lors de la troisième vague d'attribution de lots dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du réseau de bus de Paris et petite couronne par Île-de-France Mobilités. Cette étape majeure, qui représente à elle seule 40 % du réseau historique exploité par la RATP et près de 8 000 agents, permet au Groupe RATP de conserver 65 % des effectifs concernés par les lots déjà attribués. Ces attributions prendront effet à compter du 1^{er} mai ou du 1^{er} août 2026 pour une durée de 8 à 9 ans. Le groupe RATP se réjouit de ce résultat positif, qui témoigne de la qualité et de la compétitivité des offres proposées par sa filiale, tant sur le plan opérationnel que social.

Le Groupe RATP vient de remporter trois des quatre lots de bus attribués par Île-de-France Mobilités, les lots 41, 43 et 46, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du réseau de bus de Paris et petite couronne. Ces gains couvrent les sites de Point du Jour, Nanterre, Charlebourg, et Les Guillaeraies, pour le lot 41, les sites d'Aubervilliers, Saint-Denis et Villiers le Bel pour le lot 43 ainsi que les sites Thiais et Créteil pour le lot 46.

Historiquement exploités par la RATP, à l'exception d'un site opéré par un autre opérateur, ces lots bénéficieront de l'expertise reconnue du Groupe dans la gestion de réseaux de bus en zone urbaine dense.

Ces succès illustrent l'engagement du groupe RATP à garantir un service public de qualité et la solidité des offres de la filiale RATP Cap Île-de-France, et permettent au Groupe de conserver aujourd'hui 65 % des effectifs concernés par les lots déjà attribués par Île-de-France Mobilités.

Le Groupe regrette la perte du lot 47 « Seine Orly », comprenant les sites d'Ivry, Vitry (jusqu'ici exploités par la RATP), Villeneuve-le-Roi, Orly (jusqu'ici exploités par Keolis) et le futur site de Choisy-le-Roi, malgré une offre compétitive présentée, comme pour l'ensemble des lots. La RATP reste pleinement mobilisée pour accompagner les agents concernés dans les meilleures conditions, en lien avec le futur exploitant.

Les équipes de RATP Cap Île-de-France sont désormais totalement mobilisées pour les deux derniers lots, couvrant le territoire parisien, qui devraient être attribués en octobre prochain par Île-de-France Mobilités, afin de mettre l'expertise unique du groupe RATP, au regard de la particularité et de la complexité inédite de la capitale parisienne, au service de l'ouverture à la concurrence du réseau de bus.

La RATP accompagne par ailleurs les agents dans les étapes de transition liées au changement d'exploitant dans le cadre de l'ouverture à la concurrence. Une équipe « Transition Bus » a ainsi été mise en place pour accompagner les agents concernés et assurer la continuité du service public.

« Le groupe RATP est fier d'avoir remporté trois des quatre lots attribués lors de cette troisième vague d'ouverture à la concurrence. Ce succès confirme l'engagement du groupe RATP à réaliser un service public de qualité. Je tiens à saluer l'implication des équipes, qui ont su démontrer une nouvelle fois leur engagement et leur savoir-faire. Nous regrettons bien sûr de ne pas avoir été retenus pour le lot 47, malgré la mobilisation des équipes. Dans cette période de transformation, nous serons pleinement engagés pour accompagner chaque agent et garantir la continuité du service public pour les voyageurs et les territoires. »

Jean CASTEX, Président-directeur général de la RATP

« Nous sommes très fiers de la confiance renouvelée d'Île-de-France Mobilités envers RATP Cap Île-de-France, qui nous attribue trois lots d'envergure dans cette nouvelle phase d'ouverture à la concurrence. C'est une reconnaissance forte du travail accompli par les équipes depuis plusieurs années. Nous préparons activement la reprise des différents lots, en lien avec les agents qui nous rejoindront dès la fin de l'année pour les premiers lots. Nous restons pleinement mobilisés en vue de la prochaine et dernière attribution, qui concernera les deux lots historiques parisiens. Nous sommes prêts à accueillir et intégrer l'ensemble des agents dans les meilleures conditions. »

Xavier LETY, Président de RATP Cap Île-de-France

A propos de RATP Cap Île-de-France

RATP Cap Île-de-France est la filiale du groupe RATP créée en 2021 qui opère les délégations de service public de transport pour le compte d'Île-de-France Mobilités dans le cadre de l'ouverture à la concurrence. Son expertise s'étend à l'exploitation et à la maintenance de tous les modes de transport collectif - bus, tramway, ferroviaire, transport à la demande - pour une mobilité durable et performante au service des voyageurs.

RATP Cap Île-de-France opère déjà les réseaux de bus de Saclay, de Bièvre, du Mantois, le tramway T10 et exploitera fin 2025 les réseaux de bus Boucles de Marne, Boucle Nord de Seine et les tram-trains T12 et T13. Les attributions des lots 36, 41, 43 et 46 continuent d'installer RATP Cap Île-de-France comme un acteur de référence du transport public en Île-de-France. RATP Cap Île-de-France propose également une offre de transport sur mesure, Origami, destinée aux collectivités, aux entreprises et aux institutions ainsi qu'un service de maintenance complet pour ses clients à travers sa filiale RATP Cap Ateliers Championnet.

Contact presse

01 58 78 37 37
servicedepresse@ratp.fr